Les crédits

planète—de 500 millions de dollars pour les ramener à un maigre 50 millions de dollars.

Le ministre des Finances peut se dépenser autant qu'il voudra en discours sur les réserves financières, il ne s'agit que d'écrans de fumée. Il n'existe pas de réserves financières. Il le sait parfaitement bien, les réserves prévues au budget de cette année pour les programmes environnementaux ou autres ont été réduites, elles n'ont pas été augmentées.

Il est question de diversité biologique dans le Plan vert. Cette semaine seulement, 10 employés du Conseil national de recherches, dont cinq chercheurs principaux de la section de la biologie, ont été mis à pied.

Le gouvernement rompt ses promesses les unes après les autres. Tout au long de l'année écoulée, et même avant cela, j'en suis sûre, on nous a promis maintes fois de présenter une mesure législative sur les évaluations environnementales. On nous avait promis maintes fois un plan d'action musclé pour ce printemps. Le 21 mars, c'était il y a plus d'une semaine. Le printemps est commencé, mais c'est tout ce que nous avons.

Il faut aussi parler de ce qui manque. Ce qui manque, c'est un engagement ferme du gouvernement de voir à ce que toutes ses activités soient conformes au principe de développement durable. Pas un seul ministre n'a dit à ses fonctionnaires: «Avant de préparer votre budget, ditesmoi tout ce que vous faites qui pourrait avoir des conséquences sur l'écologie. Si les conséquences sont néfastes, je tiens à ce que vous fassiez des changements. Je veux savoir comment nous utilisons les ressources globales. S'il y a des excès, faites des changements. Je n'approuverai pas le budget avant d'avoir ces réponses.» Voilà comment le gouvernement devrait agir.

Le ministre de l'Environnement dit que l'environnement est la responsabilité de chaque ministre. Par ailleurs, le ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie affirme: «L'environnement, c'est beau. C'est comme la poésie, comme des fleurs, c'est agréable autour de soi, mais cela n'a rien à voir avec l'économie.»

Le gouvernement nous assure qu'il croit au développement durable, mais que fait-il? À la Chambre, il vote contre une motion en vertu de laquelle le ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie serait devenu responsable du développement durable, entre autres choses.

Manifestement, il n'y comprend rien. Comment peut-il dire: «Le Canada devrait-il s'attaquer au problème des émissions de bioxyde de carbone?» Comment peut-il même poser la question? Que dire du ministre de l'Énergie qui, à Vancouver, demande: «Le Canada devrait-il prendre l'initiative ou attendre que les autres pays fassent quelque chose? Le gouvernement devrait-il signer des accords sur les émissions avec les provinces de l'Ouest?» Comment peut-on seulement poser de telles questions quand on comprend l'urgence et la gravité de la situation?

Ce rapport ne porte pas du tout sur le développement durable, ni sur les problèmes du tiers monde. Nous savons que la pauvreté est l'une des principales causes de la dégradation de l'environnement. Est-il question dans ce plan du genre d'aide que nous fournissons au tiers monde en veillant à ce que cette aide ne nuise pas à l'environnement, en fait, en l'accordant expressément aux projets qui permettent aux pays du tiers monde d'éviter de porter atteinte à l'environnement?

Parle-t-il des millions de dollars que l'on fournit par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations pour réaliser de grands projets en Chine, en Inde, en Indonésie et en Thaïlande? Fixe-t-il des limites à la manière de dépenser cet argent pour s'assurer que nous n'exportons pas une technologie nocive à l'environnement? Non, en fait, une des choses qui bloquent le projet de loi sur l'évaluation en matière d'environnement est le fait que la Société pour l'expansion des exportations, dans le but d'aider ses clients, cherche précisément à ne pas tomber sous le coup de ce projet de loi.

On n'y dit pas si nous encourageons ou non la pollution dans le tiers monde en important des produits dont nous ferions peut-être mieux de nous dispenser. On n'y parle pas non plus de la façon dont nous contrôlons nos exportations pour faire en sorte que nous n'exportions pas de produits nocifs ni de produits dont on peut faire un usage qui est nocif pour l'environnement.

Il n'y est pas question des droits des autochtones. Un petit pays comme la Nouvelle-Zélande peut proposer un projet de loi global sur l'environnement qui accorde une importance primordiale aux droits des autochtones, à leurs droits territoriaux, à leurs droits issus de traités et à